PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS

COLLOQUE

AVOCATS À LA COUR ET AVOCATS AUX CONSEILS CONFRONTÉS À LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE

26 mai 2025

INSCRIPTIONS SUR LE SITE DE LA COUR DE CASSATION - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

La profession d'avocat est témoin ces dernières années d'une évolution technologique sans précédent, la poussant vers une informatisation et une dématérialisation accrues de ses process.

Cette transition pourrait aisément être qualifiée de révolution dans la mesure où c'est l'ensemble du métier qui est en train de changer.

La révolution numérique représente une réelle opportunité d'un accès démultiplié aux textes de lois, mais pose également de façon accrue la question de leur interprétation.

Les partisans de la justice numérique y voient davantage de rapidité dans le traitement des dossiers, avec la constitution de procédures dématérialisées plutôt que papier, et où les audiences se dérouleraient en visioconférence grâce à des décisions prononcées au moyen d'une justice prédicative.

La parole, tout comme la plaidoirie, dans toute sa portée relationnelle, apparaît alors comme l'ultime recours de l'avocat face à une telle conception de numérisation d'une justice devenue algorithmique et désincarnée.

Sous la direction scientifique de :

> **Dorothée DIBIE,** conseillère à la cour d'appel de Paris
> **Bénédicte BOYER-BÉVIÈRE,** maître de conférences à l'Université Paris 8

Plan d'accès :

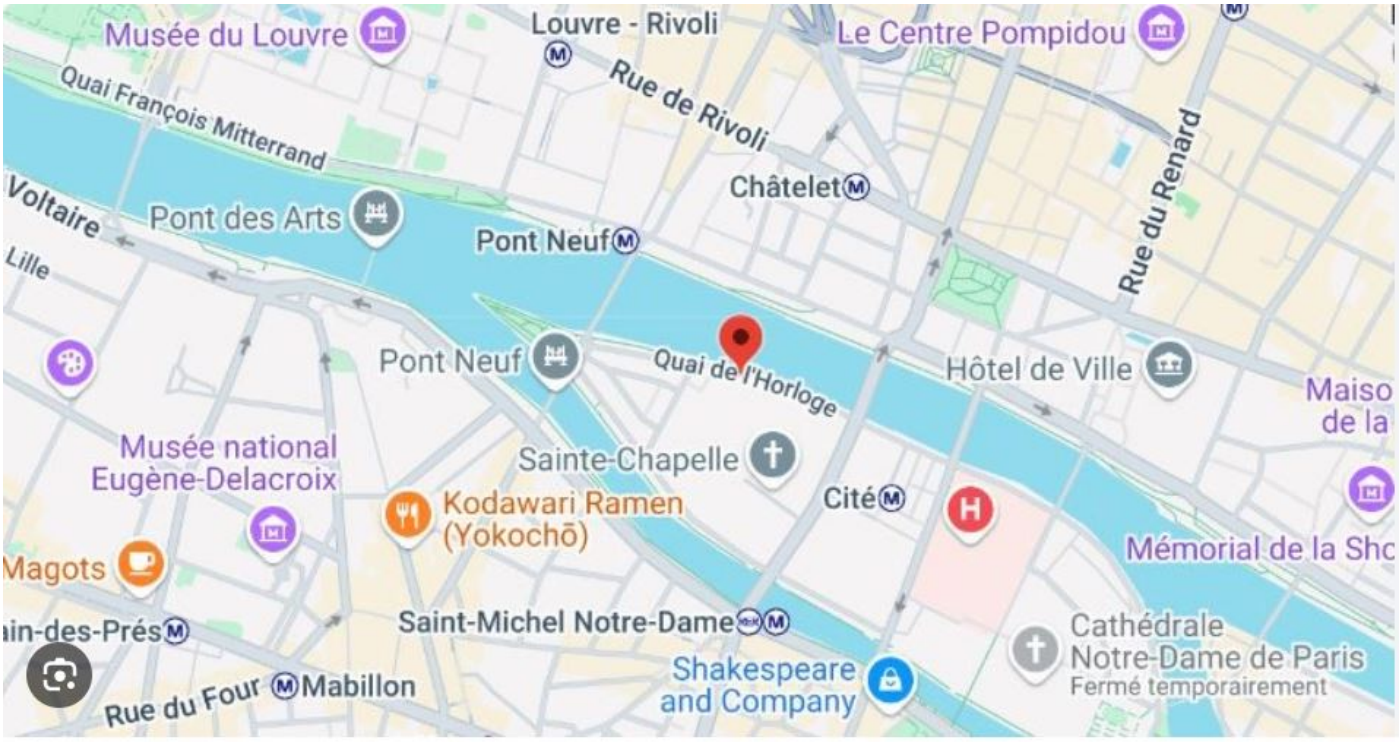

Captation :

Les conférences et colloques organisés par la Cour de cassation font l'objet d'une captation et d'une diffusion en direct sur le site internet de la juridiction, sur Youtube, Twitter, Facebook et LinkedIn. Une fois la diffusion en direct terminée, la vidéo de l'événement est accessible en différé. Après le déroulement de la manifestation, les intervenants et membres du public dont l'image et les propos auront été captés ont la possibilité de demander par courriel la non publication en différé des extraits les concernant. Il y sera fait droit par le retrait pour les extraits concernés.

Programme général du cycle de conférences :